



NEWS, TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

LE 1 000ÈME ARBRE PLANTÉ - NOVEMBRE 2025

Dans le cadre de son Plan Vert, la Ville s'était engagée à planter 1 000 arbres sur l'ensemble de son territoire pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

Le vendredi 14 novembre, le 1 000ème arbre a été planté, en présence de Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie, rue Chanzy.

Publié le 19 novembre 2025

Planté le vendredi 14 novembre à 12h, rue Chanzy, devant le caviste "**Le Cellier Du Guesclin**", le 1 000^{ème} arbre est un **Liquidambar styraciflua**.

Cet arbre a été sélectionné pour sa résistance au stress climatique, ses racines profondes adaptées à l'urbain et surtout son feuillage spectaculaire aux couleurs rougeoyantes à l'automne.

Avec son Plan Vert, la Ville s'est engagée à planter 1 000 arbres sur l'ensemble de son territoire pour répondre aux grands enjeux de la transition écologique.

Le Plan Vert vise à :

- > Lutter contre les îlots de chaleur urbains,
- > Favoriser la captation de carbone et améliorer la qualité de l'air,
- > Renforcer la biodiversité en ville,
- > Améliorer le cadre de vie et le patrimoine paysager dans tous les quartiers.
- > Ce programme s'accompagne aussi d'un effort important de désimperméabilisation :

10 000 m² d'enrobés ont été supprimés dans la ville depuis 2022, afin de redonner de la place à la pleine terre, favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales, et améliorer les conditions de plantation.

Des effets concrets pour la ville

Au-delà du geste symbolique, les bénéfices du végétal sont mesurables :

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/le-1-000eme-arbre-planté-novembre-2025-6307?>

- > 1 000 arbres représenteront à terme 10 à 20 tonnes de CO₂ captées chaque année, soit l'équivalent des émissions annuelles de plusieurs voitures.
- > Un arbre comme le Liquidambar, une fois adulte, peut rafraîchir son environnement immédiat de 2 à 3°C, grâce à l'ombrage et à l'évapotranspiration.

Plus d'info sur le Plan Vert en cliquant > ICI <

